

COORDINATION, JUXTAPOSITION, SUBORDINATION, INSERTION

La juxtaposition

On parle de juxtaposition quand il y a deux éléments de même statut syntaxique reliés sans terme relationnel. A l'oral ces éléments sont séparés par une pause, à l'écrit, par un signe de ponctuation (, ; :).

- pas de terme relationnel marquant le rapport entre ces éléments
- pas de dépendance syntaxique entre les éléments juxtaposés
- il y a rapport d'égalité fonctionnelle

Les éléments qui peuvent être juxtaposés sont :

- des mots ou des groupes de mots : *Pierre est content, heureux.*
- des propositions dans une phrase complexe : *Pierre est content, il a réussi son examen.*

Les propositions juxtaposées, puisqu'elles ont le même statut syntaxique et qu'elles ne dépendent pas les unes des autres, pourraient former des phrases autonomes. *Pierre est content. Il a réussi son examen.*

La coordination

La coordination est la relation, qui unit des éléments de même statut syntaxique par un terme relationnel.

Le terme relationnel peut être :

- conjonction de coordination : mais, ou, et, donc, or, ni, car. *L'hiver est fini est le printemps commence.*
- adverbe conjonctif (aussi appelé adverbe coordinatif) : aussi, en effet, d'abord, ensuite, puis, au contraire, finalement, d'ailleurs... *Jean a fait la cuisine, ensuite il a mis la table.*

Tout comme la juxtaposition, pas de dépendance syntaxique entre les éléments coordonnés. Rapport d'égalité fonctionnelle.

Les éléments coordonnés peuvent être :

- des mots ou des groupes de mots : *Pierre est content et heureux.*
- des propositions dans une phrase complexe : *J'ai rencontré Jacques et je lui ai tout raconté.*

Les propositions coordonnées, puisqu'elles ont le même statut syntaxique et qu'elles ne dépendent pas les unes des autres, pourraient former des phrases autonomes.

J'ai rencontré Jacques. Je lui ai tout raconté.

Il y a coordination, lorsque la phrase complexe est formée d'une séquence de propositions juxtaposées dont la dernière au moins est reliée aux autres par un mot de liaison.

Du point de vue sémantique, on distingue traditionnellement 4 espèces de coordination :

- a. la coordination copulative qui marque l'addition – *Mon frère et ma sœur sont absents.*
- b. la coordination disjonctive qui marque un choix – *Il veut être avocat ou médecin.*
- c. la coordination adversative qui marque l'opposition – *Elle est impatiente, mais généreuse.*

d. la coordination causale qui marque la cause – *Partons, car il se fait tard.*
Ces distinctions logiques ne recouvrent pas tous les cas.

La subordination

La subordination unit les éléments qui ne sont pas de même niveau, qui ont de fonctions syntaxiques différentes, c'est-à-dire les éléments qui dépendent l'un de l'autre. Donc la subordination s'oppose à la juxtaposition et à la coordination parce qu'elle instaure une relation asymétrique, une relation de dépendance syntaxique entre les éléments subordonnés.

Les éléments subordonnés sont appelés compléments. Il est important de retenir ce qui rentre dans la catégorie des compléments du verbe et ce qui rentre dans la catégorie des compléments du nom.

Les éléments qui peuvent être subordonnés :

- des mots ou des groupes de mots : *La sœur de Pierre.*
- des propositions dans une phrase complexe : *J'ai vu un poisson qui nageait.*

Il y a subordination, lorsque la phrase complexe est construite sur le rapport de dépendance orientée entre une proposition dite subordonnée et une proposition dite principale ou régissante.

Les mots subordonnés sont reliés par :

- une préposition : *La pomme sur la table est rouge.*

Les propositions subordonnées peuvent être reliées par :

- une conjonction de subordination : *J'attends que Pierre vienne.*
- un pronom relatif : *J'aime la mer qui est déchaînée.*
- un mot interrogatif : *Je me demande où va Pierre.*
- parfois pas de terme introducteur : *J'entends les oiseaux chanter.*

Lorsque des propositions sont subordonnées, la phrase complexe contient alors :

- une proposition principale
- une/des proposition(s) subordonnée(s), non autonome

Une proposition subordonnée peut compléter :

- une proposition principale : *Je pense qu'il viendra.*
- une autre proposition subordonnée : *Je pense qu'il viendra quand il aura terminé.*

L'insertion

Il y a insertion lorsqu'une proposition, nettement détachée par des marques prosodiques et graphiques, est placée à l'intérieur ou à la fin d'une autre proposition qui équivaut syntaxiquement et sémantiquement à une complétive COD de son verbe :

La proposition est dite

- incisive si son verbe est déclaratif (il y a inversion du sujet)
Pierre, me dit-elle, est gravement malade.
- incidente si son verbe appartient à une autre classe de verbes (il peut y avoir un complément anaphorique)

Ce travail, j'en suis convaincu, sera très difficile.

La parataxe et l'hypotaxe

La juxtaposition et la coordination opèrent sur le mode de l'enchaînement parataxique, alors que la subordination opère par emboîtement hypotaxique. L'insertion combine un mode de composition quasi parataxique et un rapport de dépendance analogue à celui de subordination.